

00945



C.I.L.S.S.  
INSTITUT DU SAHEL

/ PROJET D'ETUDE /

CONTRIBUTION DE L'EDUCATION A LA LUTTE  
CONTRE LA SECHERESSE ET LA DESERTIFICATION  
DANS LES PAYS DU CILSS

---

JUIN 1986 / -

COMITE PERMANENT INTERETATS DE LUTTE CONTRE LA SECHERESSE DANS LE SAHEL



C. I. L. S. S.

CONTRIBUTION DE L'EDUCATION A LA LUTTE CONTRE LA SECHERESSE  
ET LA DESERTIFICATION DANS LES PAYS DU C.I.L.S.S.

PROJET D'ETUDE

86.014/IS.DF.

Juin 1986

$$\frac{d}{dt} \left( \frac{\partial \mathcal{L}}{\partial \dot{x}_i} \right) = \frac{d}{dt} \left( \frac{\partial \mathcal{L}}{\partial x_i} \right) + \frac{d}{dt} \left( \frac{\partial \mathcal{L}}{\partial \dot{x}_j} \right)$$

## S O M M A I R E

---

|   | Pages |
|---|-------|
| INTRODUCTION.....                               | 1     |
| I PROBLEMATIQUE ET JUSTIFICATIONS.....          | 1     |
| II CADRE INSTITUTIONNEL.....                    | 5     |
| III METHODOLOGIE.....                           | 5     |
| IV PLAN PROPOSE DE L'ETUDE.....                 | 9     |
| V ETUDES NATIONALES ET TERMES DE REFERENCE..... | 10    |
| VI ETUDE DE SYNTHESE.....                       | 11    |
| VII CALENDRIER ET MODALITES PRATIQUES.....      | 11    |

### ANNEXE

|                                     |
|-------------------------------------|
| 1 PROFIL ET TERME DE REFERENCE..... |
| 2 CALENDRIER.....                   |

## INTRODUCTION

Le Comité Permanent Inter-Etats de Lutte contre la Sécheresse au Sahel qui commandite la présente étude vise à renforcer ou à introduire aux sein des programmes d'enseignement des systèmes éducatifs des pays membres, les thèmes majeurs de la Lutte contre la Sécheresse et la Désertification, et ceci de façon harmonisée.

Le but ultime de cette démarche est de faire prendre toujours et encore plus conscience à la jeunesse sahélienne du péril que constituent la sécheresse et la désertification.

Cette étude servira de base de travail à une conférence des Ministres de l'Education et de la Protection de la Nature des pays du CILSS qui vont adopter des résolutions à exécuter.

La présente note tout en présentant la problématique et les justificatifs de l'étude, déterminera la méthodologie, précisera les termes de références des consultants nationaux et leurs profils ainsi que le calendrier du travail demandé.-

---

SC. & P. M. T.

1. *Problems* - *What is the effect of temperature on the viscosity of water?*

2. *What is the effect of temperature on the diffusion coefficient of water in benzene?*

3. *What is the effect of temperature on the solubility of water in benzene?*

4. *What is the effect of temperature on the vapor pressure of water?*

5. *What is the effect of temperature on the density of water?*

6. *What is the effect of temperature on the surface tension of water?*

7. *What is the effect of temperature on the osmotic pressure of water?*

8. *What is the effect of temperature on the viscosity of benzene?*

9. *What is the effect of temperature on the diffusion coefficient of benzene in water?*

10. *What is the effect of temperature on the solubility of benzene in water?*

11. *What is the effect of temperature on the vapor pressure of benzene?*

12. *What is the effect of temperature on the density of benzene?*

13. *What is the effect of temperature on the surface tension of benzene?*

14. *What is the effect of temperature on the osmotic pressure of benzene?*

SC. & P. M. T.  
1. *Problems*

## I. PROBLEMATIQUE ET JUSTIFICATIONS

1.1. Né de la volonté commune des Etats sahéliens, volonté qui traduit de la prise de conscience de la Communauté de destin des populations sahéliennes et leur refus du fatalisme face aux épreuves que subit la région, le CILSS a comme mandat de coordonner et d'harmoniser les actions entreprises au niveau de chaque Etat membre pour combattre les effets de la sécheresse et la désertification.

1.2. La mise en oeuvre des projets dits de première génération a permis au CILSS d'amasser un capital de connaissance qui a induit une compréhension plus claire des difficultés des pays sahéliens.

...

1

THEORY OF THE STATIONARY STATE  
IN THE ELECTRONIC SPIN RESONANCE SPECTRUM

By J. R. DODD, JR., AND R. C. HALL,  
Department of Physics, University of Michigan,  
Ann Arbor, Michigan 48104

Received June 1, 1965

The theory of the stationary state in the electronic spin resonance spectrum is developed. The theory is based on the assumption that the magnetooptical trap is a good approximation to the actual trap. The theory is applied to the case of a single electron in a magnetic field. The theory is also applied to the case of a single electron in a magnetic field. The theory is also applied to the case of a single electron in a magnetic field.

Journal of Magnetic Resonance, Vol. 1, No. 1, pp. 1-10, 1965.  
© 1965 by Academic, Inc.

1965  
Academic, Inc.

Journal of Magnetic Resonance, Vol. 1, No. 1, pp. 1-10, 1965.  
© 1965 by Academic, Inc.

1.3. Cependant, dans cet effort, des pans importants ont été laissés de côté, notamment la participation des populations, et en particulier de l'éducation, à la lutte contre la sécheresse et la désertification, et ce nonobstant de l'étude réalisée en 1982. Cette étude portait sur la contribution de l'éducation de base à l'autosuffisance alimentaire. Les recommandations parfois pertinentes n'ont pas été appliquées. Elles pourront être reprises dans le cadre de la présente étude.

1.4. Il manquait au système CILSS un cadre conceptuel et analytique pour parvenir à une approche dynamique qui se substitue aux politiques du "parer au plus pressé"

1.5. Depuis 1985, le système est doté d'un tel cadre. La 20<sup>e</sup> session ordinaire du Conseil des Ministres de Nouakchott, a adopté "la stratégie revisée de lutte contre la désertification et de développement du Sahel". Cette stratégie se fixe trois grands objectifs :

- "la réalisation de l'autosuffisance alimentaire",
- "la lutte contre la désertification" et
- "l'amélioration des conditions générales de vie des populations".

Pour réaliser ce programme, la stratégie retient de :

- "rendre à l'homme son rôle de moteur de développement,
- rébâtir l'économie de la région sur des bases saines,
- trouver un nouvel équilibre écologique et aménager l'espace en conséquence".

1.6. L'axe moteur de la stratégie revisée du CILSS est de "rendre à l'homme son rôle de moteur de développement".

Ce principe philosophique guide toute l'action actuelle du CILSS.

1.7. Dans l'échelle des valeurs et des appréhensions du citoyen du CILSS se crée une nouvelle mentalité, celle de la nécessité de s'adapter à un environnement en profonde mutation. Cette adaptation s'entend non pas comme une résignation, mais la compréhension des phénomènes consécutifs et l'invention des capacités pour vivre et améliorer cette vie.



1.8. S'il est vrai que l'éco-système sahélien actuel devient une donnée stable et que les tendances ne sont pas prêtes à s'inverser, il devient alors évident que l'approche des problèmes résultant de ce phénomène doit être inversée.

1.9. C'est le sens du mot d'ordre précédemment évoqué. En effet, trop longtemps, on s'est fourvoyé dans des actions de développement tout en marginalisant les bénéficiaires. Or l'acte de développement est avant tout un acte de civilisation, un acte culturel, un acte éducationnel. D'où tout l'intérêt de la nouvelle stratégie revisée qui suggère que le processus soit inversé.

1.10. Dès lors, redonner à l'homme son rôle de moteur de développement, c'est avant tout le mettre en position de maîtriser réellement les processus endogènes et exogènes de son vécu quotidien. C'est aussi lui permettre d'accéder à d'autres espaces de civilisations qui ont produit des techniques et savoir-faire nécessaires au bien-être.

1.11. Dans ce cadre, les actions à mener en direction du citoyen-adulte du CILSS sont fondamentales, celles à conduire en direction de l'enfant du CILSS nous paraissent tout aussi essentielles.

En effet, c'est à cet âge que se façonnent les comportements, les acquis, bref les points d'ancrages des prérequis pour une participation réelle, car apprendre c'est agir, déjà !

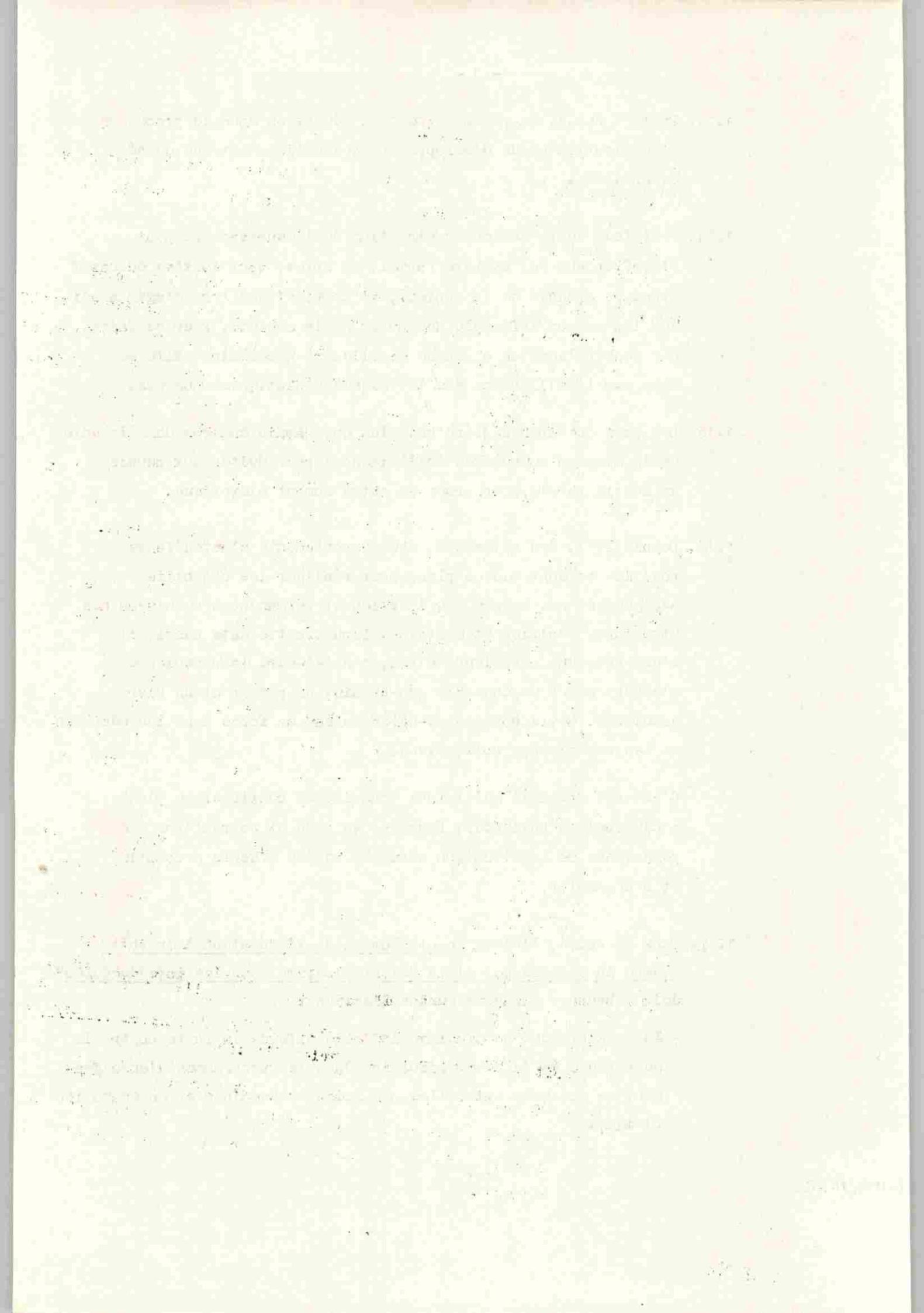
1.12. Comme on le sait, tout projet de société est toujours sous-tendu par un projet éducatif reflétant les aspirations et les préoccupations liées à ce projet et véhiculant les idéaux des promoteurs de cette société.

Comme on le sait aussi, l'éducation est un processus culturel global sans discontinuité dans le temps et dans l'espace, et la formation qui en est une composante, est une capitalisation d'un acquis transmis de génération en génération, à travers des canaux acceptés par tous ou par la majorité active (drainée par le système partisan) ou silencieuse (tabous sociaux, etc.).



- 1.13. Partant de là, la prééminence de l'éducation dans le processus d'édification et de développement des nations est une donnée essentielle.
- 1.14. Toutefois toute action en direction de l'éducation ne peut s'arrêter au seul système formel. En effet, tout système éducatif étant le produit de la société, il convient dès lors d'agir aussi sur les canaux informels du savoir de la société. Pour ce faire, une sensibilisation à grande échelle est nécessaire. Elle se fera par l'utilisation des techniques médiatiques modernes.
- 1.15. Les pays du CILSS aujourd'hui plus que jamais engagés dans la voie de la mise en commun des intelligences pour éviter aux peuples un destin fatal, pour créer un autre moment historique.
- 1.16. Depuis 1973, des attitudes, des comportements d'autodéfense positifs se sont mis en place pour réaliser les objectifs assignés et ce, malgré les inerties et permanences au niveau des structures sociales et mentales. Depuis cette date aussi, il s'est créée une conscience-CILSS, c'est-à-dire la conscience d'appartenir à un ensemble géo-humain, un penser et un vivre sahéliens. Cette conscience-CILSS puise sa force dans les mémoires et les consciences collectives.
- C'est cet ensemble qu'il faut traduire et confirmer au plan individuel et collectif. Pour que se crée et se renforce une conscience de la situation actuelle et des efforts accomplis et à accomplir.
- 1.17. Dans ce cadre, l'étude "contribution de l'éducation à la lutte contre la sécheresse, et la désertification dans les pays du CILSS" doit déboucher sur deux séries d'action :
- La première est de traduire les objectifs de la lutte contre la sécheresse et la désertification dans les programmes d'enseignement en sciences naturelles, en sciences humaines et en éducation civique.

\*\*\*



- la seconde est d'orchestrer une sensibilisation de l'environnement humain par l'intermédiaire des médias . La Méthodologie et la phase post-étude feront l'objet de documents séparés.

## II/ CADRE INSTITUTIONNEL

La présente étude intéressera les 9 Etats membres du CILSS. Elle sera exécutée par un comité de suivi piloté par le Secrétaire Exécutif du CILSS et composé du Directeur de la Formation Coordonnateur de l'étude, du Coordonnateur de l'USED de l'Institut du Sahel, du Responsable de la Documentation et de l'Information, et du Responsable des Ressources Humaines du Secrétariat Exécutif.

L'étude servira de document de travail à la conférence des Ministres de l'éducation et de la protection de la nature.

## III. METHODOLOGIE

3.1. Selon la définition classique des Nations-Unies, la désertification est la diminution ou la destruction du potentiel biologique de la terre (des sols) et peut conduire finalement à l'apparition des conditions désertiques (du latin *désertus* = abandonné, inhabité) (1).

Le phénomène de la désertification se traduit par la transformation d'écosystèmes sub-arides en écosystèmes arides caractérisées par la regression ou même la disparition de la végétation de façon irréversible, du moins à l'échelle historique.

Les causes de ce phénomène sont climatiques et anthropiques.

Sans détailler ces deux causes, nous retiendrons parmi les causes climatiques, la Sécheresse. Celle-ci est le résultat d'un déficit d'eau que l'on peut considérer comme une anomalie du climat mesurée par l'écart de la pluviométrie à la normale à laquelle se sont adaptées les opérations économiques de la zone.

---

(1) définition adoptée par la conférence des Nations-Unies sur la désertification tenue à Nairobi du 29 Août au 9 Septembre 1977.



Quant aux causes anthropiques, retenons la déforestation, les feux de brousse...

3.2. Après la mise en oeuvre des programmes dits de première génération des pays du CILSS, il s'est avéré nécessaire d'appréhender le phénomène de la désertification et de la dégradation du milieu naturel dans sa globalité et dans sa durée et de développer une approche multisectorielle des problèmes de lutte contre la dégradation du milieu et de l'aménagement de ce milieu.

L'expérience acquise par le CILSS a conduit à l'adoption d'une philosophie qui vise à associer étroitement les populations du sahel à la lutte contre la sécheresse et la désertification dans leur propre environnement.

3.3. Pour le CILSS, la lutte contre la désertification et celle pour le développement sont intimement liées au Sahel. Il en découle une stratégie qui vise à la fois à la réhabilitation écologique et au développement économique et social.

3.4. En termes d'objectifs. Il s'agit de satisfaire les besoins des populations (notamment l'autosuffisance alimentaire), de préserver le capital foncier et écologique et de réhabiliter le potentiel productif du Sahel.

3.5. Quant aux programmes mis en oeuvre, ils sont axés sur l'agro-pastoralisme, la conservation des eaux et des sols, la foresterie et la conservation de la faune, bref sur l'équilibre des écosystèmes agro-sylvo-pastoraux.

3.6. De ces programmes se déduisent les thèmes majeurs de la lutte contre la sécheresse et la désertification comme par exemple, les actions pour un Sahel vert, la fixation des dunes, l'utilisation des foyers améliorés, la connaissance des phénomènes concourant à déclencher et entretenir le processus de désertification, etc...

3.7. Pour la présente étude, l'attention est appellée sur le fait qu'il ne s'agit pas d'une étude générale sur les systèmes éducatifs des pays, ni de leur évolution - au demeurant cet aspect a été déjà abordé , notamment par le CILSS mais d'une étude faisant :

...



\* un diagnostic précis des thèmes relatifs à la Sécheresse et la désertification et à la lutte contre ces fléaux dans les programmes scolaires actuels des pays du CILSS ;

\* des recommandations concrètes de thèmes ressortants de la lutte contre la sécheresse et la désertification à introduire ou à développer dans les programmes éducatifs des pays du CILSS.

3.8. En somme, il est attendu de cette étude des suggestions précises en vue de la mise en place d'un programme éducatif sahélien de lutte contre la sécheresse et la désertification.

3.9. Ceci en vue de renforcer chez la jeunesse sahélienne, la conscience d'appartenir à un ensemble géo-humain, un penser et un vivre sahéliens dans son entendement "CILSIEN", c'est-à-dire la volonté d'agir sur la nature et de modifier positivement celle-ci.

3.10. Pour ce faire l'étude doit répondre aux interrogations suivantes :

1. Quelle est la place réservée au soin des programmes éducatifs actuels à la lutte contre la sécheresse et la désertification, notamment en sciences naturelles (sciences de l'observation), en histoire-géographie, en éducation civique ?

2. Quels sont les moyens didactiques utilisés dans le cadre de cet enseignement ?

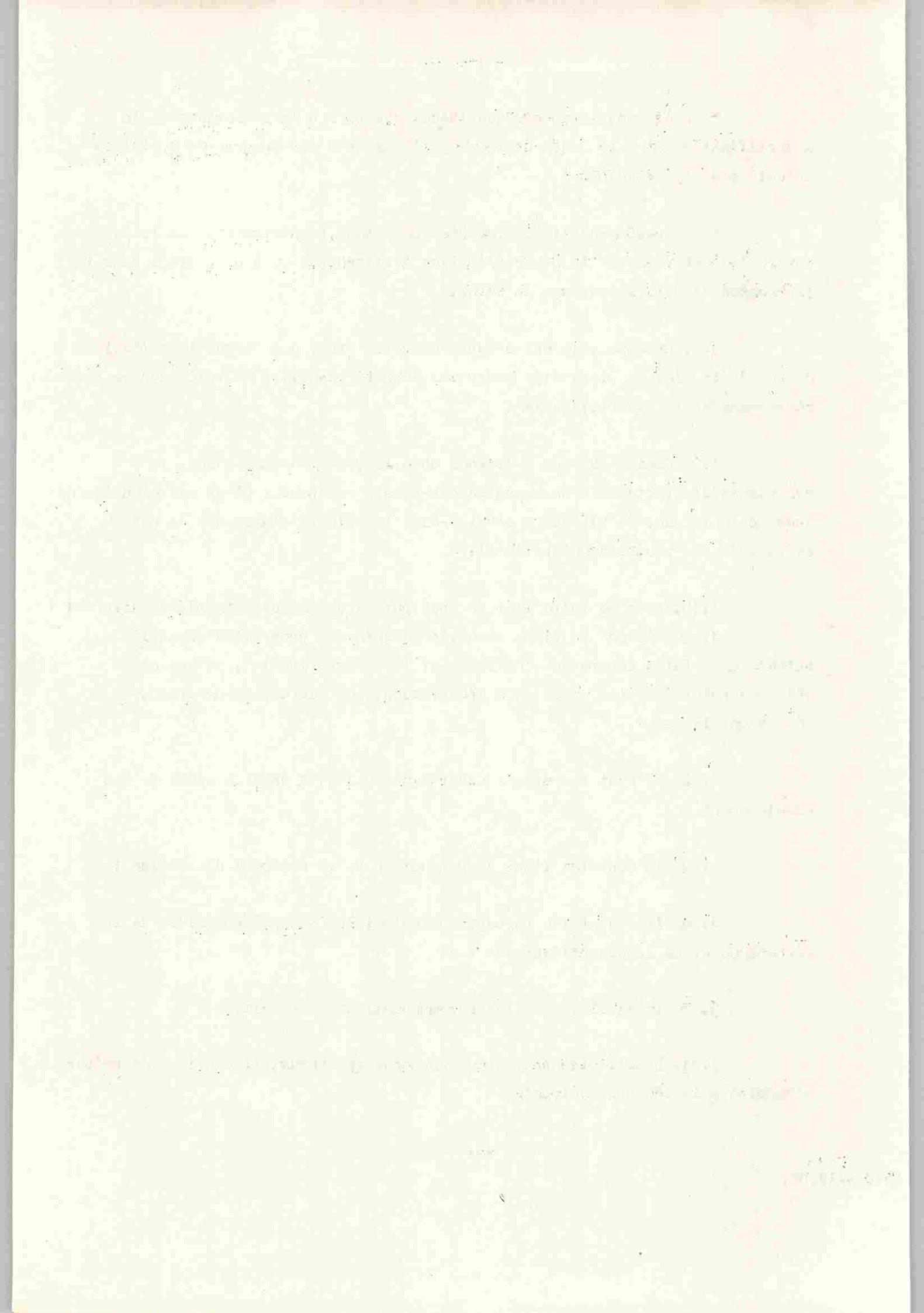
3. Quels sont les lieux de production de ce matériel didactique ?

4. Quelles sont les perceptions qu'ont les jeunes scolarisés de la sécheresse et de la désertification ?

5. Enfin quelles sont les recommandations à formuler ?

3.11. Dans l'élaboration des rapports nationaux, il convient de prêter attention à la démarche suivante.

...



\* Pour la question 1

\* Au niveau du cycle primaire (ou fondamental), il s'agit d'identifier et de dénombrer, dans les disciplines enseignées en accordant la priorité aux disciplines énumérées, les thèmes consacrés à la nature (flore et faune), à l'action de l'homme sur la nature, à la symbiose entre l'homme et la nature ; de voir si les questions relatives aux modifications de l'éco-système sont prises en compte et comment le sont-elles ; de voir s'il y a des leçons sur les sources d'énergies et des thèmes sur le Sahel vert, le reboisement.. etc.. Il importe aussi de voir si les présentations de ces leçons répond aux objectifs visés ; de s'intéresser sur l'actualité de ces leçons etc...

Il est également indispensable de se pencher sur la formation des enseignants et la place réservée à ces questions dans cette formation.

\* Au niveau du cycle secondaire, les mêmes pistes doivent être exploitées. Un accent sera mis sur les leçons de géographie et d'histoire pour voir la place qu'occupent ces thèmes. Là aussi, il faut se pencher sur la formation des formateurs.

\* Pour la question 2

\* Il s'agit de voir si la leçon est dite oralement sans appui d'images textuelles ou audiovisuelles ou avec ces éléments, de voir s'il y a des sorties sur le terrain ; de voir s'il y a utilisation du micro-enseignement, et de toutes autres techniques pédagogiques.

\* Pour la question 3

\* Il s'agit de faire un inventaire exhaustif non seulement des lieux de production de ce matériel, mais aussi la nature de celui-ci (manuels, photos, fiches techniques, fiches, etc..) et de son impact.

\* Pour la question 4

\* Il s'agit là d'une question ouverte, il faudrait donc voir si des études n'ont pas été effectuées sur la question et s'y référer. Cette question permettra aux consultants de confronter expériences et vues sur le thème de l'étude.



La question 5

\* A ce stade de la reflexion, il est attendu de chaque équipe nationale de suggérer des recommandations allant dans le sens d'une amélioration des thèmes actuels et des approches présentement utilisées et/ou de la mise en œuvre de nouveaux thèmes et de nouvelles approches dans l'optique de l'introduction d'une matière "Lutte contre la Sécheresse et la Désertification" dans les différents degrés de l'enseignement.

Aussi ces recommandations doivent-elles se situer dans une optique programmatique d'actions concrètes à introduire dans l'immédiat au niveau des systèmes éducatifs ; et à moyen et long terme de suggérer une révision plus profonde à apporter aux programmes d'enseignement dans le cadre de l'harmonisation de différents systèmes éducatifs des pays du CILSS.

4. PLAN PROPOSE DE L'ETUDE NATIONALE

4.1. En fonction du canevas ci-dessus tracé les rapports nationaux devront être rédigés selon le plan général suivant :

• INTRODUCTION

Faire un bref rappel du contexte national en mettant en évidence les efforts faits dans le pays pour la lutte contre la sécheresse et la désertification.

1. Diagnostic des programmes d'enseignement et d'éducation en matière de lutte contre la Sécheresse et la Désertification

1.1. Faire un bref rappel du système éducatif en mettant l'accent sur la dernière réforme et la place qu'occupe le thème de la présente étude.

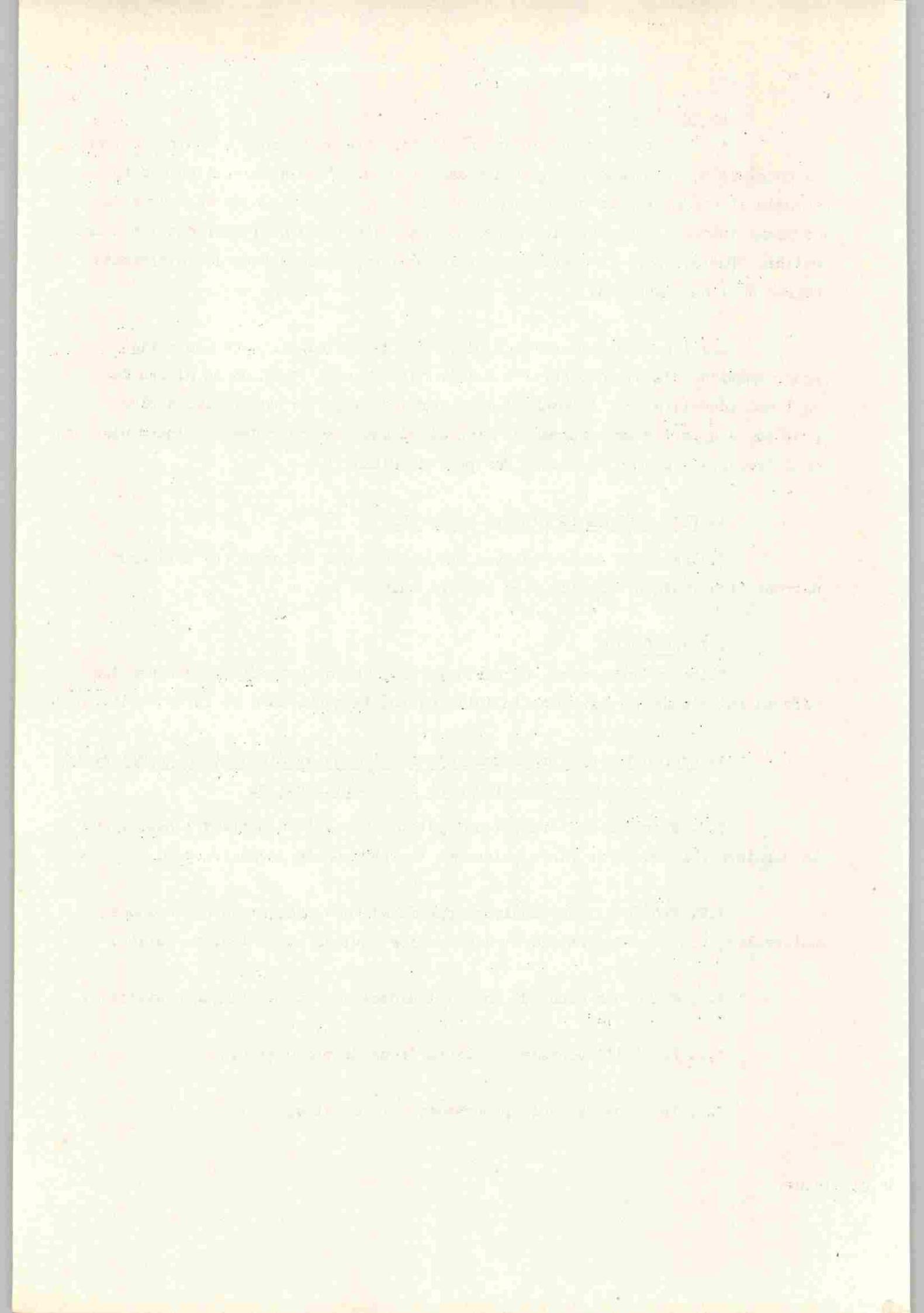
1.2. Procéder à une analyse approfondie des programmes de sciences naturelles, Histoire-Géographie et instruction civique et de leur évolution.

1.3. Faire une étude du matériel didactique et des langages utilisés.

1.4. Faire l'inventaire de leurs lieux de production.

1.5. la perception des programmes par les élèves.

...



1.6. Recenser et étudier les expériences novatrices en la matière.

2. Recommandations

Elles ne doivent pas être seulement un catalogue, mais des guides complets d'actions concrètes. En plus de sa formulation habituelle, chaque proposition doit être assortie des moyens de mise en œuvre pour sa réalisation et l'approche didactique et pédagogique nécessaire à rendre cette réalisation efficiente et effective.

CONCLUSION

Elle doit être l'occasion d'un confrontement de points de vue pluriels des Consultants et de bien d'autres points de vues.

Enfin il convient de noter qu'en matière bibliographique si chaque équipe nationale doit travailler sur les manuels et les programmes de leur pays, elle doit également consulter d'autres sources, notamment les manuels élaborés par l'IPAM (Institut Pédagogique Africain et Malgache), les études de l'UNESCO. En ce qui concerne le CILSS il faut se référer à l'étude précitée et au CONACILSS (Ministère de l'Agriculture) pour toute autre documentation.

5. ETUDES NATIONALES ET TERMES DE REFERENCE (Voir en Annexe les détails)

5.1. Pour la réalisation de la présente étude, il sera mis en place dans chaque pays, une équipe de 3 Consultants dont 1 sera le chef d'équipe. Cette équipe, pluridisciplinaire, doit être composée :

- d'un éducateur
- d'un environnementaliste-écogiste (biographe ou géographe) spécialisé dans l'étude des milieux
- d'un sociologue.

5.2. Chaque équipe doit produire un rapport national suivant le canevas précédemment tracé et comportant principalement :

- un diagnostic critique des programmes scolaires,
- une mise en exergue les expériences novatrices en relations avec le thème de l'étude ;

...

- des recommandations concrètes d'innovation ou d'adaptation des programmes relatifs au thèmes de l'étude dans une optique d'harmonisation à tous les pays du CILSS ;

5.3. Chaque équipe nationale doit produire un document d'environ cinquante (50) pages de texte et éventuellement des documents annexés (photos, liste matériel etc..).

5.4. Chaque étude d'inspirera du plan proposé précédemment.

#### 6. ETUDE DE SYNTHESE

6.1. Les études nationales feront l'objet d'une synthèse que réalisera le Comité de Suivi de l'étude aidé par deux consultants nationaux. Cette synthèse mettra en relief les points communs, les expériences novatrices, les thèmes nouveaux à introduire, les démarches pédagogiques novatrices, etc...

6.2. Ce rapport de synthèse sera soumis aux autorités du CILSS et servira de base de travail à la Conférence des Ministres de l'Education et de la Protection de la Nature qui adoptera des résolutions à exécuter.

#### 7. CALENDRIER ET MODALITES PRATIQUES

7.1. Dans la mesure où la présente étude doit servir de documents de base à une Conférence des Ministres de l'Education et de la Protection de la Nature, qui engageront les Etats, il importe que ce travail soit de qualité et soit réalisé dans le temps imparti.

7.2. Pour ce faire, chaque équipe nationale aura deux mois pour produire son document et le déposer à partir de la date de sa mise en place.

Les chefs d'équipe seront les répondants de cette exigence vis-à-vis du Coordonnateur de l'étude.

7.3. En ce qui concerne le paiement des honoraires, il se fera en deux tranches :

...

- 1<sup>o</sup> tranche de 50% payée après signature du contrat ;
- 2<sup>o</sup> tranche, solde sera payé après approbation du rapport.

7.4. Chaque consultant signera un contrat individuel avec le CILSS.

---

## ANNEXE I

### PROFIL ET TERMES DE REFERENCE DES CONSULTANTS NATIONAUX DE L'ETUDE : CONTRIBUTION DE L'EDUCATION A LA LUTTE CONTRE LA SECHERESSE ET LA DESERTIFICATION DANS LES PAYS DU CILSS

#### Equipes Pluridisciplinaires Nationales

Ces équipes seront identifiées par les missions du Comité de suivi de l'étude : Contribution de l'Education à la Lutte contre la Sécheresse et la Désertification dans les Pays du CILSS.

Il sera installé dans chaque pays membre une équipe de 3 (trois) consultants dont l'un assurera la coordination au niveau national. Ces 3 consultants doivent avoir les profils ci-dessous et remplir les tâches suivantes :

#### A. CONSULTANT EDUCATEUR :

##### Profil :

1. avoir un niveau universitaire
2. être spécialiste des programmes d'enseignement et d'éducation de façon générale en tant que :
  - soit enseignant
  - soit inspecteur de l'enseignement
  - soit spécialiste de programmation pédagogique
  - soit chercheur évaluateur en éducation.
3. avoir une expérience en matière de réforme de l'éducation et notamment être ou avoir été associé :
  - soit à l'élaboration d'une réforme de l'enseignement primaire (ou fondamental) ou tout autre réforme d'enseignement
  - soit à la mise en oeuvre d'une réforme de l'enseignement
  - soit à l'évaluation d'une réforme de l'enseignement.
4. avoir une connaissance approfondie des problèmes éducatifs dans les pays du sahel : résultant :
  - soit d'une pratique professionnelle
  - soit de consultations
  - soit d'études et de recherches.

...



#### TERMES DE REFERENCE

Le Consultant éducateur participera à l'équipe pluridisciplinaire chargée de l'étude : contribution de l'éducation à la lutte contre la sécheresse et la désertification dans les pays du CILSS. Il sera particulièrement chargé de :

- évaluer les programmes d'éducation et d'enseignement en cours et identifier les thèmes contribuant à la lutte contre la sécheresse et la désertification,
- dresser une liste exhaustive de matériel didactique utilisé et de leurs lieux de productions,
- proposer des approches nouvelles de thèmes anciens ou nouveaux à introduire,
- mettre en évidence, le cas échéant, les expériences novatrices et leur impact,
- faire toutes suggestions pouvant contribuer à la mise en place de programmes entrant dans le cadre du thème de l'étude.

#### B. LE CONSULTANT ENVIRONNEMENTALISTE-ECOLOGISTE

##### Profil

1. avoir un niveau universitaire
2. être spécialiste de l'environnement
3. avoir une expérience dans l'étude de l'environnement-écologie soit :
  - en tant qu'enseignant (biographe, géographe spécialisé, etc..)
  - en tant que chercheur
  - en tant que professionnel (forestier, etc..)
4. avoir une connaissance approfondie des éco-systèmes sahéliens.

...

TERMES DE REFERENCE

Le consultant environnementaliste-écogiste participera à l'équipe pluridisciplinaire chargée de l'étude : contribution de l'éducation à la lutte contre la sécheresse et la désertification dans les pays du CILSS. Il sera particulièrement chargé de :

- formuler des critiques pertinentes sur les thèmes retenus dans les programmes actuels d'éducation et d'enseignement
- identifier de nouveaux thèmes et élaborer de nouvelles approches dans le cadre de la lutte contre la sécheresse
- faire toutes suggestions pouvant contribuer à la mise en place de programmes entrant dans le cadre du thème de l'étude.

C. LE CONSULTANT SOCIOLOGUE :

1. avoir un niveau universitaire
2. avoir une expérience dans la recherche sociologique ou d'enseignement
3. avoir une connaissance approfondie des contextes sahéliens soit pour :
  - avoir travaillé au sein d'une équipe sur les problèmes sahéliens
  - avoir publié des travaux sur les problèmes sahéliens notamment ceux relatifs à l'éducation.

TERME<sup>S</sup> DE REFERENCE :

Le consultant sociologue participera à l'équipe pluridisciplinaire chargée de l'étude : contribution de l'éducation à la lutte contre la sécheresse et la désertification dans les pays du CILSS.

Il sera particulièrement chargé de :

- étudier l'évolution des thèmes contenus dans les programmes d'enseignement depuis la veille des indépendances
- faire le point sur les perceptions actuelles de ces thèmes
- réfléchir sur l'adaptation de nouveaux thèmes.
- faire toutes suggestions pouvant contribuer à la mise en place de programmes entrant dans le cadre du thème de l'étude.

...

After this I had a long talk with Mr. Macmillan about the situation in the country and our position in it. He told me he would do his best to help us, and I told him I would do my best to help him.

On the 1st of April we left our house in the city and went to a small town called "The Little Town" which is about 10 miles from our house. We took a train to this town and then walked to our new home. It was a very nice place and we were happy there. We stayed there for about a week and then returned to our old home in the city. We were very happy to be back home again.

On the 1st of May we left our old home in the city and went to a small town called "The Little Town" which is about 10 miles from our old home. We took a train to this town and then walked to our new home. It was a very nice place and we were happy there. We stayed there for about a week and then returned to our old home in the city. We were very happy to be back home again.

On the 1st of June we left our old home in the city and went to a small town called "The Little Town" which is about 10 miles from our old home. We took a train to this town and then walked to our new home. It was a very nice place and we were happy there. We stayed there for about a week and then returned to our old home in the city. We were very happy to be back home again.

On the 1st of July we left our old home in the city and went to a small town called "The Little Town" which is about 10 miles from our old home. We took a train to this town and then walked to our new home. It was a very nice place and we were happy there. We stayed there for about a week and then returned to our old home in the city. We were very happy to be back home again.

On the 1st of August we left our old home in the city and went to a small town called "The Little Town" which is about 10 miles from our old home. We took a train to this town and then walked to our new home. It was a very nice place and we were happy there. We stayed there for about a week and then returned to our old home in the city. We were very happy to be back home again.

On the 1st of September we left our old home in the city and went to a small town called "The Little Town" which is about 10 miles from our old home. We took a train to this town and then walked to our new home. It was a very nice place and we were happy there. We stayed there for about a week and then returned to our old home in the city. We were very happy to be back home again.

On the 1st of October we left our old home in the city and went to a small town called "The Little Town" which is about 10 miles from our old home. We took a train to this town and then walked to our new home. It was a very nice place and we were happy there. We stayed there for about a week and then returned to our old home in the city. We were very happy to be back home again.

On the 1st of November we left our old home in the city and went to a small town called "The Little Town" which is about 10 miles from our old home. We took a train to this town and then walked to our new home. It was a very nice place and we were happy there. We stayed there for about a week and then returned to our old home in the city. We were very happy to be back home again.

Il sera choisi parmi les 3 consultants un coordonnateur national.  
Ce coordonnateur en plus de ses tâches aura :

- à repartir le travail entre les membres de l'équipe
  - à finaliser le document national
  - à assurer la liaison avec le coordonnateur de l'étude  
du comité de suivi du CILSS.
-

Planning des activités de la Commission de Suivi de l'étude : contribution de l'éducation à la lutte contre la sécheresse et la désertification dans les pays du CILSS

